

Coordonnées CH Glorieux

- Questions relatives aux matériaux médicaux et aux antibiotiques ? Contacter la pharmacie : 055 23 37 58
- Questions d'ordre médical? Contactez le médecin traitant
- Questions médicales ou logistiques urgentes en dehors des heures d'ouverture ? Contactez le Service des urgences : 055 23 36 66



Collaborations dans le réseau hospitalier E17

Les hôpitaux CH Glorieux, AZ Groeninge, AZ Sint-Elisabeth, AZ Sint-Vincentius Deinze, O.L.V. van Lourdes Hospital Waregem et Sint-Jozefskliniek Izegem collaborent au sein du réseau hospitalier E17.

Cela signifie que les patients peuvent se rendre dans leur hôpital habituel pour des soins de base de haute qualité et peuvent se rendre dans les hôpitaux de référence du réseau pour des soins complexes et hautement spécialisés.



Le réseau hospitalier E17 a préparé cette brochure d'information avec le plus grand soin, avec le plus grand soin. Cette brochure est indicative et ne remplace pas une consultation avec votre médecin. Si cette brochure devait contenir des erreurs ou des omissions le réseau hospitalier E17, son personnel et ses médecins n'en sont pas responsables, médecins n'en sont pas responsables.

OPAT

Thérapie Antimicrobienne Parentérale Ambulatoire



OPAT

Thérapie antimicrobienne parentérale ambulatoire

Certaines infections nécessitent un traitement intraveineux ou intramusculaire de longue durée pour combattre les bactéries. Ce traitement peut être poursuivi en toute sécurité à domicile après avoir commencé à l'hôpital.

OPAT est l'abréviation de « Outpatient Parenteral Antimicrobial Therapy » ou « thérapie antimicrobienne parentérale ambulatoire ».

- Le terme « ambulatoire » signifie que le traitement n'a pas lieu pendant la nuit à l'hôpital.
- Parentérale signifie que le médicament est administré par voie intraveineuse (injection dans un vaisseau sanguin) ou intramusculaire (injecté dans le muscle) est administré.
- L'action antimicrobienne désigne aux médicaments qui sont actifs contre les micro-organismes qui peuvent causer une inflammation (grave) peut provoquer.

L'objectif principal de l'OPAT est de vous permettre d'administrer le traitement de manière sûre et efficace. traitement de manière sûre et efficace dans votre propre environnement domestique.

Où puis-je me procurer mes médicaments et le matériel d'administration ?

Au début de l'OPAT, le pharmacien de l'hôpital vous remettra les médicaments et le matériel pour la période initiale. Pour les périodes plus longues ou les prolongations vous pouvez vous procurer des médicaments et du matériel supplémentaires à la pharmacie de l'hôpital.

Les services sociaux vous informeront à ce sujet.

Qui administre les médicaments ?

Une infirmière à domicile qui se rendra se rendra à votre domicile administrera les médicaments. Le service de l'hôpital prendra les dispositions nécessaires. Une ordonnance de soins infirmiers vous sera remise à votre sortie de l'hôpital.

Si le traitement est intraveineux, le médicament sera administré par l'intermédiaire d'un cathéter dans votre vaisseau sanguin.

Il existe différents types de cathéters :

- Cathéter portatif implanté en sous-cutané
- Cathéter veineux central
- PICK : cathéter veineux central inséré par voie périphérique périphérique

Le choix d'un type de cathéter particulier dépend dépend d'un certain nombre de considérations telles que la qualité des veines et la durée prévue du traitement antibiotique. traitement antibiotique.

De plus amples informations sont fournies dans une brochure séparée pour chaque type de cathéter. Si vous avez des questions, vous pouvez toujours en parler à votre médecin ou à votre infirmière à domicile.

Que dois-je faire du matériel utilisé ?

L'infirmière à domicile vous informera à ce sujet.

L'OPAT est-il sûr ?

L'OPAT est un moyen sûr de poursuivre votre traitement médicamenteux à domicile.

Les premières doses de votre traitement vous seront administrées à l'hôpital afin que nous puissions surveiller votre réaction au médicament.

En cas de symptômes tels que des éruptions cutanées, un gonflement du visage ou des difficultés respiratoires, vous devez immédiatement en informer votre médecin ou votre infirmière à domicile. immédiatement.

Signalez toujours la fièvre ou la rougeur du site d'insertion du cathéter à votre votre médecin ou votre infirmière à domicile.

Quelle est la durée du traitement ?

La durée du traitement dépend de la nature de l'infection. Vous pouvez demander plus de détails à votre médecin à ce sujet.

En cas d'arrêt prématuré du traitement, nous vous demandons de renvoyer les médicaments non administrés à l'hôpital.

Quel est le coût de l'OPAT ?

Discutez de ces questions pratiques avec l'assistant social du service où vous avez séjourné à l'hôpital. Le service social vous donnera une estimation du coût de ce traitement à domicile. Si vous bénéficiez d'une assurance hospitalisation, le service social vous informera des interventions possibles. est assuré dans la plupart des cas par votre assurance maladie.

Le remboursement des médicaments et du matériel est dans la plupart des cas assuré par votre assurance maladie.

